

Règlement 2024

1. Admission : ouvert à tous sous couvert d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ,ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- o Fédération des clubs de la défense (FCD),
- o Fédération française du sport adapté (FFSA),
- o Fédération française handisport (FFH),
- o Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- o Fédération sportive des ASPTT,
- o Fédération sportive et culturelle de France(FSCF),
- o Fédération sportive et gymnique du travail(FSGT),
- o Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP)

ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Ou d'une attestation de fin de **Parcours Prévention Santé** datant de moins de 3 mois à la date de la compétition (obtention sur pps.athle.fr).

ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Tout coureur doit s'être acquitté du montant de l'inscription.

Les licences étrangères ou de tout autre fédération ne sont pas acceptées.

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

. À partir de la catégorie espoir (nés en 2004 et avant) pour le 31km, de la catégorie junior (nés en 2006 et avant) pour le 13km et de la catégorie cadet (nés en 2008 et avant) pour le 7km.

2. Matériel obligatoire : réserve d'eau d'au moins 75cl, sifflet et couverture de survie obligatoires sur le 31km et conseillés sur le 13km et le 7km.

3. Ravitaillement : 2 ravitaillements sur le 31km et 1 sur les 13 et 7km en liquide et solide sur le parcours, ravitaillements à l'arrivée.

4. Assistance médicale : des équipes de secours seront réparties tout au long des parcours et sur l'aire d'arrivée.

5. Récompenses : sur le Trail de la Haute Durance et la montée sèche Open, seront récompensés les 3 premiers au scratch hommes et femmes et le 1er de chaque catégorie (H et F). Les catégories masters seront définies comme suit : master nés entre 1980 et 1989, super master entre 1970 et 1979, hyper master entre 1960 et 1969 et giga master nés avant 1960. Sur le challenge les 3 premiers de chaque étape et les 3 premiers du challenge hommes et femmes, et chaque finisher aura un lot.

6. Météo : en cas de conditions météorologiques défavorables les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours même en cours d'épreuves ou d'annuler la course.

7. Barrières horaires : 10h30 au Pont des Traverses au 13ème km sur le parcours de 31km. Tout concurrent dépassant cette barrière horaire sera mis hors course et son dossard lui sera retiré. Il pourra toutefois, s'il le souhaite, terminer la course hors délais sous sa propre responsabilité.

8. Droit à l'image : du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant et cède donc son droit à l'image dans le cadre de la promotion et de la communication de l'épreuve.

9. Challenge : départ en contre la montre dans l'ordre établi par les organisateurs pour la montée sèche, départ avec les écarts de la montée sèche pour la poursuite pour les premiers puis toutes les 20s,

10. Inscriptions : sur le site <https://chronospheres.fr> ou sur <https://www.trailhautedurance.fr> à partir du 15.02.2024 ou en envoyant le bulletin d'inscription à : Athlé Trail en Argentiérois (ATA) 50 chemin des Fonzes 05120 L'Argentière la Bessée. Inscriptions sur place possibles.

✓ **Challenge des mineurs** (montée sèche+ poursuite + Trail 13km) : 40€ jusqu'au 23.05.2024 puis 45€, (repas du dimanche midi, t-shirt),

✓ **Trail de la Haute Durance** :

31km 35€ jusqu'au 23.05.2024 puis 40€ sur place(t-shirt compris) limité à 150 dossards

13km 15€ jusqu'au 23.05.2024 puis 20€ sur place(t-shirt compris) limité à 250 dossards

7km 10€ jusqu'au 23.05.2024 puis 15€ sur place(t-shirt compris) limité à 300 dossards

✓ **Course open montée sèche** : 10€ (t-shirt compris), . Limité à 50 dossards.

Pasta Party du samedi soir 10 euros. (réservation obligatoire)

Repas du dimanche mid 12 euros. (réservation conseillée)

11. données personnelles - RGPD : Les données collectées sur acceptation du coureur lors de l'inscription servent à envoyer de l'information concernant la course avant et après, elles sont conservées 24 mois. Sur simple demande, ces données peuvent être rectifiées ou supprimées.

12. Assurance : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFA. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

13. Respect de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter le milieu dans lequel ils évoluent, à ne rien jeter dans la nature et à ne pas sortir des sentiers balisés sous peine de disqualification.

14. Parcours :

▪ Trail de la Haute Durance :

✓ **L'Ubac Solidaire (Association Le Sourire d'Aurore)** : 7km et 250m D+/- : idéal pour une découverte du trail, ouvert aux marcheurs et joelettes. Petite balade autour du patrimoine de l'Argentière la Bessée.

✓ **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.

✓ **Trail des Aiguilles** : 31km et 1950m D+/- : parcours alliant montées et descentes techniques et quelques relances. La première partie offre dans le Bois de France un paysage quasi lunaire, et vous amène à la cabane de l'Aiguille avec une vue splendide sur les Écrins et le massif des Aiguillons. La deuxième partie, rive droite de la Durance vous emmène cette fois au Col de l'Aiguille puis sur les Crêtes de la Rortie avec des passages spectaculaires, pour redescendre à l'Argentière.

✓ **Montée sèche (samedi 25 mai)** : montée de 3,8km et 800m D+ . Le parcours au départ des Mines d'Argent du Fournel serpente ensuite dans la forêt et se termine au sommet des Têtes avec un panorama exceptionnel sur les sommet du massif des Ecrins, la vallée de la Durance, la vallée du Fournel et le Briançonnais.

▪ Challenge des mineurs :

➤ **Montée Patrick Vigne** : montée sèche de 3,8km et 800m D+. Le parcours au départ des Mines d'Argent du Fournel serpente ensuite dans la forêt et se termine au sommet des Têtes avec un panorama exceptionnel sur les sommet du massif des Écrins, la vallée de la Durance, la vallée du Fournel et le Briançonnais.

➤ **Poursuite** : 4km à plat sur 2 boucles empruntant en grande partie le sentier du patrimoine industriel de l'Argentière la Bessée.

➤ **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.